

Labellisation de l'allée de platanes au parc de Touteville 3 septembre 2022

Le label "Arbre remarquable de France" a été décerné à l'allée de platanes.

De nombreux élus locaux, les membres du Conseil Municipal Jeunes d'Asnières-sur-Oise et ceux du Conseil Municipal des Enfants de Viarmes, M. Feterman, président de l'association ARBRES, ont labellisé l'allée le samedi 3 septembre 2022.





